

DEC190899INSB

Décision portant nomination de M. Pierre NETTER en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pierre NETTER, Professeur émérite à Sorbonne Université, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences biologiques, à compter du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet l'expertise scientifique des actions de communication et le suivi de l'actualité scientifique de l'institut.

Pour l'exercice de cette mission, M. Pierre NETTER demeure affecté à l'Institut de biologie Paris-Seine (FR3631 IBPS) à Paris.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 01/04/2019

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

